



Yemaya

BULLETIN DE L'ICSF SUR LES QUESTIONS DE GENRE DANS LA PÊCHE

Éditorial

En annonçant la création de l'entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, appelée ONU Femmes, le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, déclarait que ce nouvel organisme permettra de stimuler les efforts de l'ONU pour promouvoir l'égalité des sexes, de donner aux femmes davantage de chances dans la vie et de s'attaquer aux discriminations à travers le monde.

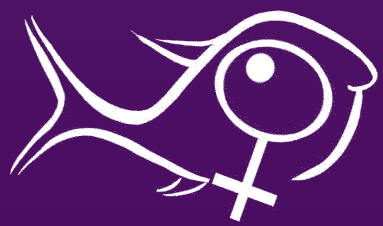
Les Nations unies ont certes fait des progrès évidents dans ce domaine, notamment avec des accords historiques comme la Déclaration et le Programme d'action de Beijing ou la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW). Pourtant, les inégalités de genre restent profondément ancrées dans toutes les sociétés, faisait remarquer le Secrétaire général.

Cette situation est regrettable et inacceptable. Au cours de l'atelier organisé par l'ICSF en juillet dernier sur le thème *Changer la donne : définir un agenda sur les questions de genre pour soutenir la vie et les moyens de subsistance dans la pêche*, les personnes présentes ont débattu de toutes ces choses et conclu à la nécessité d'agir sans délai. Cet atelier a débouché sur un Programme d'action commun où il est clairement dit que les femmes sont une partie intégrante de la pêche artisanale et à petite échelle, des communautés de pêcheurs, que leur travail et les diverses tâches qu'elles accomplissent demeurent pourtant comme invisibles. Tous les aspects de leur existence sont affectés par des formes particulières de discrimination.

Les participants ont exprimé ce dont ils et elles rêvent pour l'avenir : des écosystèmes aquatiques exempts de pollution, capables de reconstituer les ressources vivantes et d'assurer la sécurité alimentaire, les moyens d'existence ; des communautés de pêcheurs (y compris les femmes et les enfants) pouvant vivre en paix et dans la dignité, à l'abri des violences, dans des conditions d'existence et de travail décentes ; le respect des droits des communautés de pêcheurs sur leur partie du littoral ; l'accès préférentiel des pêcheurs artisans et à petite échelle et des peuples autochtones aux ressources halieutiques côtières ou intérieures ; des communautés de pêcheurs dotées d'organisations solides (groupements de producteurs notamment) qui leur permettent de négocier en position de force, et les femmes occupant une position essentielle dans les processus décisionnels au sein de ces structures ; des droits économiques, sociaux, culturels et politiques fondamentaux garantis par l'État via divers instruments appropriés, en mettant notamment à la disposition des communautés de pêcheurs des services de protection sociale, d'éducation et de santé, des équipements sociaux et diverses autres infrastructures. Pour faire passer ces rêves dans la réalité, les participants ont énuméré un certain nombre d'actions qu'il serait indispensable d'entreprendre à divers niveaux.

On verra si cette nouvelle institution onusienne, avec à sa tête Michèle Bachelet, l'ancienne Présidente du Chili, pourra contribuer à la réalisation de tous ces rêves. ONU Femmes a principalement pour rôle d'appuyer des organes intergouvernementaux tels que la Commission de la condition de la femme pour l'élaboration de politiques, règles et normes mondiales, d'aider les États Membres à appliquer ces règles, de forger des partenariats performants avec la société civile, de demander des comptes au système des Nations unies sur ses propres engagements en faveur de l'égalité des sexes. On estime qu'il s'agit là d'une étape historique dans l'action de l'ONU en faveur de l'autonomisation des femmes et de la parité hommes-femmes.

Les femmes de la pêche artisanale et à petite échelle auront-elles ainsi les mains plus solides pour se libérer de problèmes intimement liés qui sont à l'origine des actes de discrimination et de violence qu'elles-mêmes et leurs communautés subissent ? Citons quelques-uns de ces maux : relations hommes-femmes inéquitables et d'essence patriarcale au sein de la famille et en dehors, modèles de développement reposant sur une exploitation non durable des ressources, mouvements libres et non contrôlés des capitaux, privatisation des services sociaux et de ressources qui jusque-là étaient considérées comme des biens communs à usage collectif. ■



Équateur	2
Sierra Leone	4
Quoi de neuf sur le web ?	5
Dates	6
Corée du Sud	7
Mauritanie	8
Profil	9
Inde	10
Q & R	11
Mama Yemaya	11
Yemaya Recommande	12

Les femmes des mangroves et leurs rêves

Réflexion sur leur résistance à l'aquaculture industrielle, « ce système absurde et criminel... sorti des cogitations des colonisateurs »

Cet article de **Marianeli Torres** (marianeli@ccondem.org.ec), de l'Ong C-CONDEM, Équateur, s'inspire de l'intervention qu'elle prévoyait de faire à l'atelier international de l'ICSF à Chennai, Inde, en juillet 2010 (Changer la donne : définir un agenda sur les questions de genre pour soutenir la vie et les moyens de subsistance dans la pêche)

En compagnie des femmes courage de ma communauté, j'ai passé de nombreuses années sur un long chemin pour tenter de récupérer et défendre les territoires de mes ancêtres dans les mangroves de l'Équateur. Ce parcours a renforcé mon engagement en faveur d'un monde différent, un monde où justice serait rendu à mon peuple qui a subi les violences de l'Histoire, un monde constitué de ce dont nous rêvons.

Il manque des mots pour décrire l'existence des femmes de la mangrove, leur quotidien fait de difficultés dans un écosystème merveilleux mais méthodiquement dévasté par la rapacité du capitalisme qui est en œuvre dans un système absurde et criminel : ces élevages industriels de crevettes qui détruisent les mangroves à travers le monde et la vie de milliers de familles qui vivaient de cet environnement.

« La société nous méprise parce que nous sommes des *concheras* (cueilleuses de coquillages) et des *cangrejas* (ramasseuses de crabes), des femmes de la pêche, parce que nous n'avons pas un diplôme universitaire ou le bac, parce que certaines d'entre nous n'ont même pas eu la

chance d'apprendre à lire ou à écrire. Les gens réagissent ainsi parce qu'ils ne savent pas que nous leur apportons à manger, qu'il y a encore, grâce à nous, une nature qui donne la vie. Ils ne comprennent pas que nous sommes, tout autant qu'eux, des êtres humains, que nous sommes différentes mais nécessaires ». Ainsi s'exprimait Jacinta Napa, ramasseuse de coquillages sur l'île de Muisne dans la province d'Elmeraldas, sur la côte nord de l'Équateur. La tonalité de ses mots, prononcés lors de la première réunion des femmes de la mangrove organisée l'an dernier là où elle était née, avait profondément déconcerté les participantes... « Je suis fière d'être femme de la mangrove, ramasseuse de coquillages, femme aux cent amours, qui pétrit chaque jour la boue de ses mains pour trouver à manger, comme fait la bête pour ses petit » : c'est extrait d'un poème écrit par Santa Cagua Vivero, ramasseuse de coquillages aussi, et du même secteur. Et ces mots attestent qu'on a retrouvé sa fierté, son identité.

On a peiné pour retrouver l'estime de soi-même, on a peiné pour savoir d'où l'on vient. Le combat pour récupérer, conserver et défendre l'écosystème des mangroves comme territoire de vie en Équateur est né d'une prise de conscience chez les récolteuses de coquillages de la côte Nord. Elles ont exprimé un profond sentiment de symbiose entre leur propre vie et la vie de cet écosystème. « Comment ne pas t'aimer, Ô ma terre, puisque tu es mon sang, ma fille, ma mère, mon intelligence... ! », dit Santa Cagua Vivero dans un poème où elle en appelle même aux ancêtres qui peuplaient les mangroves pour défendre cet environnement. « Comment faire de mon corps et de mon esprit un rempart pour mettre un terme à la cruauté de ton agonie ? » dit-elle encore.

Les années 1970 ont été marquées par les peines de mort infligées à des milliers d'hectares de mangroves qui florissaient le long des côtes équatoriennes, et offraient travail, nourriture et bien d'autres ressources aux populations locales. Des politiques d'exportation de produits non traditionnels visant à payer aux pays du Nord des dettes illégitimes ont conduit au développement des élevages industriels de la crevette. D'énormes capitaux nationaux, liés

GLADYS CORTEZ



Les récolteuses de coquillages et crustacés ressentent une profonde symbiose entre leur propre vie et celle de l'écosystème de la mangrove

à certains intérêts politiques et économiques, ont été rapidement mobilisés pour transformer les zones de mangrove des estuaires en vastes bassins consacrés à l'élevage industriel de la crevette. Cela a fortement augmenté la richesse des quelques familles qui contrôlaient les exportations et les banques. Mais cette filière s'est développée dans l'illégalité en violant les droits des populations traditionnellement établies dans les zones côtières concernées. C'est dans ce contexte politique et économique que nous avons commencé à nous préoccuper de la situation des femmes de la mangrove, à prendre conscience des menaces pesant sur notre bien-être et notre patrimoine.

Au cours des quatre dernières décennies, les mangroves du littoral équatorien ont été systématiquement détruites. Des milliers de familles appauvries tentent de survivre avec les maigres ressources qui subsistent dans cet environnement ; et des milliers d'autres sont parties vers les grandes villes où elles vivent dans des conditions pitoyables. Pour les femmes de la mangrove, les choses sont encore pires : une double journée de travail, la violence, pas leur mot à dire dans les décisions, accès réduit aux services de santé et d'éducation, impossibilité d'obtenir des emprunts productifs... Tout cela fait partie de leur vie.

Neiva attrape des crabes, Andrea ramasse des coquillages et Edita, qui a vu son environnement détruit, subsiste grâce à l'activité touristique organisée dans ce qui reste de mangrove. Toutes connaissent la même situation : mauvais traitements de la part de leurs partenaires, travail trop lourd et mal rétribué, absence de loisirs, discrimination, problèmes de santé... Cette réalité est si présente dans la vie des femmes de la mangrove qu'elle est parfois considérée comme naturelle, inévitable. Et nous nous sommes mises à réfléchir pour passer à l'action : quelle est notre responsabilité collective face à ces problèmes dont nous aurions tendance à nous détourner en tant que femmes ? Est-ce uniquement aux hommes de la communauté ou à l'organisation de lutter contre une société violente qui malmène ceux et celles qu'elle considère comme les plus faibles ?

Les femmes de la mangrove en Équateur sont des combattantes qui ont manifesté dans les rues pour défendre leurs droits, leurs droits communautaires et non point uniquement individuels. Cette lutte concerne tout le monde : trente années de résistance collective ont

rassemblé grand-mères, mères, filles, petites-filles. Elles sont à la tête du mouvement, et elles en paient le prix fort. Quelqu'un observe : « Ce n'est pas l'homme qui subit les conséquences. Quand il quitte la maison, on ne l'accuse pas d'abandonner fils et filles, et on ne met pas un instant en doute son intégrité morale. Quand il s'en va, il ignore si ses enfants ont de quoi manger, et il ne va pas annoncer son retour. Il est libre d'aller à l'aventure pendant que la femme fait ce qu'on attend d'elle : se sacrifier pour la famille ». Si les femmes ne sont guère parvenues à accéder à des postes de responsabilité dans l'organisation nationale, ce n'est pas parce qu'elles n'ont pas cette volonté ou les capacités mais parce que la société verrouille les portes et les empêche de participer à la vie publique, au besoin par la violence physique.

Depuis deux ans, au sein de nos organisations et des communautés, nous tentons d'agir pour améliorer la situation des femmes de la mangrove. Leurs difficultés sont une réalité incontournable et chacun doit se sentir responsable pour lutter contre cet état de choses. La perte des droits ancestraux sur la mangrove et sa biodiversité, les violences de l'aquaculture industrielle et de l'État, ce sont des réalités que subissent et les femmes et les hommes qui vivent de pêche artisanale et de cueillette. Mais les femmes sont doublement victimes de discrimination et d'exclusion, comme paysannes, migrantes, travailleuses et comme responsables de la maison, du foyer.

Les femmes de la mangrove ne pensent pas qu'en luttant pour leurs droits elles vont apporter la division. Au contraire, elles sont convaincues que ce combat devrait rassembler et les hommes et les femmes, et que la défense de l'écosystème de la mangrove ne pourrait être complète et véritable si elle n'incluait pas en même temps les droits des femmes.

Ce qu'il faut maintenant avant tout c'est de répondre à la crise par des moyens qui ne porteront pas préjudice aux générations futures. Nous devons renforcer la lutte, la lutte du peuple, des femmes, plus que jamais. Nous ne pouvons laisser en héritage à nos fils et nos filles un monde construit sur les rêves des colonisateurs, et qui nous a incité à renier notre identité et vouloir être ce que nous ne sommes pas, un monde qui nous a appris à détruire la nature au nom du développement sans prendre le temps de réfléchir et de constater que, ce faisant, nous nous détruisons nous-mêmes. ❏

« Je suis fière d'être femme de la mangrove, ramasseuse de coquillages, femme aux cent amours, qui pétrit chaque jour la boue de ses mains pour trouver à manger, comme fait la bête pour ses petits »

Les poissonnières de la Sierra Leone

La pêche artisanale ne survivrait sans doute pas sans les *fish mammies* qui s'activent dans la transformation et la vente. Quelques-unes possèdent même une pirogue et son équipement... Mais les *fish mammies* ne sont pas tout à fait maîtresses à bord.

Cet article a été écrit par **Ranita A Sandi** (ranitadama@gmail.com), Institut de biologie marine et d'océanographie (IMBO), Fourah-Bay College, Université de la Sierra Leone

En Sierra Leone, le secteur artisanal représente 120 000 tonnes, soit 90 % de la production nationale. C'est donc un important fournisseur d'emplois et de revenus pour les populations côtières, avec d'énormes potentialités pour réduire la pauvreté. Deux espèces – bonga (*Ethmalosa fimbriata*) et hareng ou sardinelle (*Sardinella spp*) – comptent pour 62 % des captures artisanales. Les embarcations en usage sont des pirogues creusées ou bordées de 5 à 21 m environ. La plus grande est la pirogue dite ghanéenne, introduite dans les années 1950 par des pêcheurs migrants venus donc du Ghana ; la pirogue dite Kru est la plus petite. La première opère avec un équipage de 10 à 30 personnes tandis qu'il n'y a habituellement qu'un seul homme sur la seconde. Parmi les engins de capture, citons les filets maillants calés ou dérivants, les sennes de plage, les filets

tournants, les éperviers, les casiers et autres pièges. La transformation se fait par séchage sur des claies surélevées (*banda*) et par fumage dans des fours.

En Sierra Leone, il n'existe pas de marchés exclusivement réservés au poisson, mais il y a des coins particuliers pour le poisson dans les marchés de la capitale. Le mauvais état des routes gêne beaucoup l'approvisionnement. Et sur le littoral, il y a des installations

sommaires pour les opérations après capture, mais les sites de débarquement sont généralement dépourvus d'appontements fonctionnels. Tout au long de la filière, il y a une répartition sexuelle du travail : les hommes sont plus ou moins cantonnés dans les opérations de capture et les femmes se chargent de tout ce qui suit. *Mammy* est le terme utilisé localement pour saluer une mère ou une femme d'un certain âge. En Afrique de l'Ouest anglophone, on appelle *fish mammies* ces femmes entrepreneuses et financièrement solides qui font commerce de poissons. En Sierra Leone, elles consolident leur pouvoir collectif en se dotant de structures économiques comme l'*osusu*, qui est un système d'épargne et de crédit tournant (tontine). Elles se partagent ainsi les tâches et les profits, elles agissent sur les prix des intrants, elles se mobilisent pour protester contre certaines activités susceptibles d'entraîner une baisse de leurs revenus.

L'Institut de biologie marine et d'océanographie (IMBO) et le Programme DelPHE (Partenariats pour le développement dans l'enseignement supérieur) du British Council ont organisé récemment à Freetown un atelier consacré à la problématique de genre (parité hommes-femmes) dans la pêche. Il est apparu notamment que les femmes sont plus responsables que les hommes en matière de remboursement des emprunts, ce qui en fait de meilleurs partenaires dans ce secteur d'activité. Comme les *fish mammies* y facilitent toutes les étapes de la production en avançant de l'argent aux pêcheurs, qu'elles sont également parfois propriétaires d'embarcations, et transformatrices et principaux agents de la commercialisation des produits de la pêche artisanale, on peut de toute évidence conclure qu'elles sont au cœur même de la vie de ce sous-secteur. Si elles n'étaient pas là, les pêcheurs artisans seraient bien handicapés.

Malgré la richesse qu'elles génèrent ainsi dans le pays, leur activité économique doit passer par un environnement dominé par les hommes : les pêcheurs sur le littoral, leurs maris et leurs fils au sein de la famille, et dans la vie publique l'Administration, les établissements d'enseignement et les structures professionnelles. Les femmes produisent de la richesse mais elles ne disposent pas nécessairement d'un patrimoine car la majeure partie de leurs revenus sert à faire face aux

THOMAS LEBBIE



Les *fish mammies* sont au centre des activités de pêche. Ici à Tomba près d'un arrivage de poissons-chats

besoins du ménage, ce qui rend difficile la constitution d'une épargne. Les femmes possèdent moins de 10 % des actifs en jeu dans la pêche et 40 % de leurs revenus sont consacrés aux dépenses de la famille.

En général les scientifiques et économistes des pêches ferment les yeux sur le rôle que tiennent les femmes dans les communautés de pêche artisanale. C'est notamment vrai pour la Sierre Leone : son Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, par exemple, n'a fait qu'une très brève allusion à la nécessité de renforcer l'autonomisation des femmes de la pêche ; et au Ministère des pêches et des ressources marines, il n'existe aucune feuille de route visant à sortir de la pauvreté les femmes des populations de pêcheurs. Dans ce milieu en effet, on estime traditionnellement que les femmes sont au service des hommes. Les valeurs et normes socio-culturelles qui ont cours en Sierre Leone font que les femmes sont tenues d'apporter leur aide morale et physique aux pêcheurs tout en restant soumises aux maris à tout point de vue. Les femmes n'ont pas le droit de leur refuser une relation sexuelle alors qu'ils sont pour la plupart infidèles et qu'ils n'aiment pas utiliser de préservatifs, ce qui favorise évidemment la propagation des maladies sexuellement transmissibles.

Par ailleurs, les femmes n'embarquent pas comme membres d'équipage : c'est un tabou culturel. Contrairement à leurs homologues

masculins, les femmes qui possèdent un bateau sont donc dans l'impossibilité de se faire une idée vraiment exacte des captures puisqu'elles ne peuvent être en mer. La procréation et l'éducation des enfants limite aussi beaucoup le temps que les femmes de la pêche peuvent consacrer à leur activité professionnelle. Tout cela empêche les *fish mammies* de contribuer pleinement au développement des pêcheries et des communautés, et du pays en général. Malgré les obstacles, ces poissonnières parviennent à surmonter les difficultés : hors du milieu de la pêche, elles ont même réussi à influencer les résultats d'élections nationales et à participer pleinement à des débats sur la sécurité alimentaire et la production. Depuis la fin de la guerre, elles ont apporté une contribution importante à la réalisation des objectifs socio-économiques, ce qui s'est traduit par de nouvelles opportunités pour étendre leur activité professionnelle et renforcer leur autonomie.

Mais il y a un revers à la médaille : des femmes ont certaines pratiques qui devraient cesser. On les accuse de favoriser la prolifération de la pêche *mina* qui est illégale. Ce mot local désigne les juvéniles du hareng (sardinelle), et elles en reçoivent d'abondantes quantités. Comme le faisait remarquer certaines personnes présentes à l'atelier sur la problématique de genre dans la pêche en juin 2009, elles sont coupables de recel de marchandise illicite. D'autres personnes

Les *fish mammies* sont au coeur même de la vie du secteur de la pêche artisanale.

Programme commun

L'ICSF a publié récemment le compte-rendu de l'atelier international consacré aux femmes de la pêche sous le titre *Changer la donne : définir un programme commun sur les questions de genre pour soutenir la vie et les moyens de subsistance dans les communautés de pêcheurs*. Il s'était déroulé du 7 au 10 juillet 2010 à Mahabalipuram, en Inde. Trente-neuf personnes (femmes de la pêche, représentants d'organisations de pêcheurs et d'Ong, militants, chercheurs) venues de 18 pays y participaient. Il s'agissait de réfléchir à ce qu'il convient de faire pour élaborer un programme d'action sur la problématique de genre (parité hommes-femmes) afin de soutenir la vie et les moyens de subsistance dans la pêche. À l'échelle internationale, on prend de plus en plus conscience de l'importance de la pêche artisanale et on déploie des efforts pour qu'elle puisse contribuer davantage à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté, comme l'attestent les délibérations du Comité des pêches (COFI) de la FAO.

Les exposés ont porté sur divers processus organisationnels, sur les préoccupations des femmes dans un

certain nombre de pays, sur les évolutions majeures perceptibles au cours des trente dernières années quant à la façon d'appréhender la situation des femmes de la petite pêche dans le discours dominant, sur les instruments juridiques internationaux qui peuvent concerner les femmes de la pêche, sur la démarche en cours dans le cadre du COFI pour parvenir à des pêches artisanales durables.

La dynamique des discussions, débats et analyses a débouché sur un Programme commun adopté par les personnes présentes. Celles-ci ont exprimé leurs *rêves pour l'avenir* et défini pour les concrétiser un *Programme d'action* pour les différentes sections de la société. Le présent compte-rendu officiel constituera une source d'information intéressante pour divers acteurs : militants associatifs, organisations de pêcheurs, groupements féminins, Administration, organismes multilatéraux, chercheurs, donateurs, personnes attentives à la problématique de genre...

http://icsf.net/icsf2006/uploads/publications/proceeding/pdf/english/issue_111/ALL.pdf

Quoi de neuf sur le web ?



Égalité des sexes et autonomisation des femmes

En juillet 2010, l'Assemblée générale des Nations unies a créé ONU Femmes, l'entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Ce faisant, les États Membres ont pris des dispositions historiques pour accélérer les objectifs de l'Organisation concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. La création d'ONU Femmes s'inscrit dans le cadre de la réforme de l'ONU qui vise à regrouper les ressources et les mandats pour en accentuer l'impact. ONU Femmes est le résultat de la fusion de quatre composantes distinctes du système des Nations unies dédiées exclusivement à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, et dont l'important travail sert de base à la nouvelle entité : la Division de la promotion de la femme (DAW), l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW), le Bureau de la Conseillère spéciale pour la problématique hommes-femmes (OSAGI), le Fonds de développement des Nations unies pour la femme (UNIFEM). ONU Femmes disposera d'un budget annuel de plus de 500 millions de dollars (386,2 millions d'euros), soit plus du double des moyens des quatre entités ainsi réunies.

ONU Femmes a principalement pour rôle d'appuyer des organes intergouvernementaux, tels que la Commission de la condition de la femme, dans l'élaboration de politiques, de règles et de normes mondiales, d'aider les États Membres à appliquer ces règles, d'être prêt à fournir un appui technique et financier approprié aux pays qui le demandent et à forger des partenariats performants avec la société

civile, de demander des comptes au système des Nations unies sur ses propres engagements en faveur de l'égalité des sexes, avec notamment un suivi régulier des progrès enregistrés dans l'ensemble du système.

L'année 2010 constitue un moment important pour réfléchir aux progrès accomplis, puisqu'elle marque le quinzième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing adoptés lors de la Quatrième Conférence mondiale des femmes (1995), et le dixième anniversaire de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité.

Dix ans se sont également écoulés depuis le lancement des huit Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), assortis d'une série de cibles limitées dans le temps pour faire avancer le développement et réduire la pauvreté d'ici 2015, voire avant. Même si c'est l'OMD 3 qui se focalise sur la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, il est à présent largement admis qu'il s'agit là à la fois d'un objectif en soi et d'un moyen d'atteindre tous les OMD.

Le travail d'ONU Femmes aura pour cadre la Déclaration et le Programme d'action de Beijing (1995), ainsi que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, qui a fêté son trentième anniversaire en 2009. Cette dernière sert de base pour atteindre à l'égalité hommes-femmes et à la mise en oeuvre d'un programme d'action par les États Parties afin de garantir la jouissance de ces droits. En juin 2010, 186 pays étaient parties à la Convention <http://www.unwomen.org/>

ont dit que ce serait les *fish mammies* les plus modestes qui souffriraient le plus d'un arrêt de cette pêche car elles vivent de la revente de cette production. Afin d'obtenir du poisson, il y a également des femmes qui ont des relations sexuelles avec des pêcheurs, au risque de contracter et de propager le sida.

Les femmes participent aussi à la surexploitation des mangroves : des enquêtes sur le terrain font apparaître que 46 % des transformatrices utilisent du bois de mangrove pour fumer leur poisson. L'exploitation non contrôlée de cette ressource porte atteinte à l'écosystème du littoral, provoque une dégradation de l'environnement en détruisant les zones de nourrissage du poisson et autres animaux marins et terrestres. On préfère le bois de mangrove parce qu'on croit qu'il dégage plus de chaleur et qu'il donne un bon goût et une belle apparence au poisson ainsi fumé. Par ailleurs, il faut aussi signaler les pertes résultant d'une manutention peu soignée des poissons : le triage se fait souvent par terre, leur nettoyage est mal fait, la vente

s'effectue dans de mauvaises conditions d'hygiène, et la marchandise se gâte plus vite. Parfois aussi les femmes attendent dans l'espoir d'obtenir un meilleur prix, mais la qualité du produit s'en ressent.

Pour conclure, disons qu'il convient de ne pas minimiser l'importance des *fish mammies* dans la pêche artisanale de la Sierra Leone. Sans leur activité, ce sous-secteur tomberait en panne. Leurs fonctions au sein du ménage et des communautés sont très importantes mais cela n'est guère apprécié à la juste valeur. Il faut en même temps dire que ces femmes ont recours à certaines pratiques préjudiciables à l'environnement, ce qui se répercute finalement sur les moyens de subsistance dont elles disposent. Les politiques à mettre en oeuvre devraient contenir en priorité les éléments suivants : reconnaître comme il convient la contribution de ces femmes, leur donner les capacités de participer pleinement au développement des pêcheries et de leurs communautés, les aider à arrêter les mauvais usages qu'elles font de l'écosystème. ❏

Les plongeuses de Jeju

Les autorités prennent soin de protéger une coutume vieille de 400 ans, particulière à cette localité

Cet article a été écrit par **Nalini Nayak** (nalini.nayak@gmail.com), Membre de l'ICSF

Kim Yong Ja vit sur l'île de Jeju située tout au sud de la Corée du Sud. Elle est âgée de 73 ans et pratique toujours la récolte d'algues en plongée car elle appartient à une communauté locale de plongeuses pour qui cette activité est un mode de vie traditionnel. Kim Yong Ja a commencé à plonger quand elle avait 14 ans, en accompagnant sa mère qui connaissait bien le métier. Elle allait aussi à l'école et aidait aux travaux de la ferme familiale. Maintenant elle plonge encore quatre jours par semaine, et elle dit qu'elle est aussi solide et en bonne santé que les autres plongeuses plus jeunes.

Je l'ai rencontrée récemment à une exposition du Musée international de la femme (IMOW) lors d'une visite de terrain organisée à l'intention des participants à une réunion de l'APFIC (Commission Asie-Pacifique des pêches) qui se tenait à Jeju précisément. Nous avons été accueillis par un groupe de 25 plongeuses qui, à travers un spectacle de chants et de danses, nous ont montré les principaux aspects de leur façon de vivre très particulière.

Puis, avec l'aide de l'interprète, j'ai pu converser avec Kim Yong Ja et mieux prendre connaissance de cette étonnante existence. Quand elle était jeune, il n'y avait pas les habits de plongée d'aujourd'hui qui permettent de résister au froid et de rester en immersion plus longtemps entre les remontées pour déposer la récolte dans les paniers qui flottent au-dessus. Maintenant elles ont des combinaisons de plongée en latex et des lunettes de protection, mais pas d'autre équipement. Quand elle a fini sa journée, elle remet sa production à la coopérative locale

(*Eochongae*) qui lui versera 98 % du prix de vente.

Les choses ne sont plus comme avant : les récoltes sont nettement moins abondantes notamment. Kim Yong Ja est bien contente que l'État lui assure un salaire minimum et permet ainsi à sa communauté de maintenir son activité traditionnelle quelle que soit l'importance de la production. Kim Yong Ja fait partie des *Haenyo* (femmes de la mer), qui ont leur propre structure autonome et décentralisée chargée de gérer les opérations de plongée, de fixer les règles de travail et de prélèvement dans des zones bien précises du littoral auxquelles les plongeuses peuvent accéder.

Prenant acte des quatre siècles d'existence de cette pratique, le gouvernement de la Corée du Sud lui a, depuis 1960, accordé le statut de droit coutumier au bénéfice des populations concernées. Il a aussi mis en place des coopératives pour la commercialisation. Les pouvoirs publics veulent de toute évidence à la fois gérer la ressource et préserver le mode de vie et les traditions de ces plongeuses. L'itinéraire des touristes comporte généralement un arrêt dans cet endroit, ce qui prouve que les pouvoirs publics avaient bien vu venir les choses. Le travail de ces femmes n'est certainement pas aisé sur le plan physique mais elles s'y adonnent avec fierté et plaisir. ❏

NALINI NAYAK



À Jeju en Corée du Sud, femmes plongeuses qui récoltent algues et fruits de mer en apnée

Organiser le changement

L'Ong Mauritanie 2000 cherche à améliorer les conditions de travail et de vie de groupes vulnérables au sein de la pêche artisanale

Cet article a été écrit par **Moctar Nech Nedwa** (nedwa.nech@yahoo.fr) de l'Ong Mauritanie 2000, et Membre de l'ICSF

La femme mauritanienne joue un rôle très important dans la promotion et le développement de la pêche artisanale. Ce rôle est surtout perceptible dans les domaines de la revente et la transformation du poisson, deux activités lucratives et génératrices de revenus sans lesquelles le produit n'arrivera pas sur la table. Cependant, comme elle représente le maillon faible de la chaîne, elle demeure marginalisée. Ne disposant pas encore de moyens importants de production ni de capacités avérées en matière de gestion, les femmes travaillant dans la pêche artisanale ne bénéficient ni de l'appui de l'État, ni des organisations professionnelles qui voient le secteur comme un domaine strictement masculin.

L'Ong M2000 (Mauritanie 2000) a été créée en 1993 par quinze jeunes diplômées voulant mettre leur compétence au service du développement de leur pays. M2000 a focalisé son action sur les femmes de la pêche artisanale, transformatrices et revendeuses, qu'elle organise progressivement en Groupements d'intérêt économique (GIE) dans une structure pyramidale (GIE de base, d'environ six femmes désirant travailler

ensemble, GIE de quartiers, GIE professionnels, GIE départementaux, GIE régionaux). En mars 2009 se constitue un GIE national représentant le réseau national des femmes de la pêche, regroupant et représentant quelque 1 800 femmes, face à l'Administration et aux instances d'une profession jusque-là considérée comme essentiellement masculine. Elle permet ainsi à ces dernières d'être reconnues comme actrices incontournables du secteur.

M2000 met aussi en place des projets et des formations pour les vendeuses de poisson dans quelques marchés des quartiers périphériques de Nouakchott et de Nouadhibou.

M2000 forme ainsi plus de 600 femmes et assure un encadrement des activités féminines dans le domaine de la pêche. Elle développe également des programmes de renforcement des capacités commerciales des femmes mauritaniennes à travers ses différentes formations et cherche à établir une dynamique d'apprentissage et de capitalisation d'expériences afin de définir une stratégie pour l'organisation des femmes.

Récemment, depuis 2003, elle peut donner plus d'ampleur à son action. Son activité s'organise autour de la formation des femmes (alphabétisation, techniques de transformation, hygiène, commercialisation et méthodes de gestion), de leur organisation en réseau de GIE, de leur équipement (fourniture d'investissements productifs) et de leur financement. En 2010, M2000 a lancé la réalisation d'un centre de production de poisson transformé, le premier en son genre, suivant les normes de salubrité exigées par les autorités concernées pour permettre aux femmes de travailler dans de meilleures conditions et de réaliser un produit compétitif sur le marché à Nouakchott.

L'action de M2000 vise (et réussit) à donner à ses bénéficiaires une activité économique bien structurée et rentable. Le revenu de ses 1 800 bénéficiaires, qui sont toutes à l'origine des femmes analphabètes et faisant partie des plus pauvres du pays, s'est fortement amélioré. Les évaluations externes qui ont été réalisées montrent en effet que les bénéficiaires atteignent assez vite un niveau de revenu nettement supérieur au seuil de pauvreté du pays, ce qui permet à celles-ci d'investir dans leur activité (achat de boutiques, équipement hygiénique des bancs sur les

MOCTAR NECH NEDWA



En Mauritanie, transformatrices procédant au séchage du *yeet* et du *tollo*

marchés, véhicule de transport, achats de pirogues pour de jeunes pêcheurs de leur famille, ...) et d'améliorer leur niveau de vie (construction et équipement de leur logement, mise des enfants à l'école, amélioration de la nourriture du ménage).

En 2008, après avoir revu sa structure et sa gouvernance, M2000 a redéfini sa vision stratégique qui est maintenant la suivante : « M2000 est une Ong de développement économique et social qui lutte contre la pauvreté, en participant au développement économique du pays afin d'en renforcer la sécurité alimentaire et d'améliorer les conditions de vie et de travail des personnes vulnérables du secteur de la pêche artisanale, par le renforcement de leurs capacités

organisationnelles, techniques et financières ». Cette vision nouvelle (ou plus exactement révisée) correspond à la volonté de M2000 de s'ouvrir à l'ensemble de la filière de la pêche artisanale, en intégrant au rang de ses bénéficiaires les artisans pêcheurs et les acteurs de la pêche continentale.

Il lui est apparu en effet que l'une des plus grosses difficultés que rencontraient les femmes de la pêche, cible première de son action, venait de l'amont de la filière, de l'approvisionnement, c'est-à-dire en fait de la pêche artisanale qui, mal structurée, faible techniquement et financièrement, souffre du développement anarchique de la pêche industrielle et de la diminution de la ressource halieutique dont ce dernier est la cause. ❏

Les évaluations externes qui ont été réalisées montrent en effet que les bénéficiaires atteignent assez vite un niveau de revenu nettement supérieur au seuil de pauvreté du pays, ce qui permet à celles-ci d'investir dans leur activité.

Shaikh Keerio est une localité isolée de l'extrême sud de la province du Sindh au Pakistan, dans la zone côtière qui donne sur la mer d'Arabie, à une quarantaine de kilomètres de la ville de Badin. Elle compte environ 300 habitants répartis en une cinquantaine de foyers. C'était un village prospère et autosuffisant avant le cyclone de 1999 qui a apporté la désolation, détruit terres, maisons, bétail, bateaux, infrastructures... Aujourd'hui Shaikh Keerio manque d'équipements essentiels : pas d'école, pas de dispensaire, pas de route, pas d'électricité, ni même d'eau potable. Les gens doivent faire

groupements de pêcheurs reconnu au niveau national. Il tente de faire évoluer les attitudes et les politiques du gouvernement à l'égard des communautés de pêcheurs et envisage l'introduction d'une politique de pêche durable. Il considère que les populations de pêcheurs qui historiquement tiraient leur subsistance des ressources côtières et d'eaux intérieures devraient continuer à avoir des droits de propriété sur ces eaux.

Dans le cadre du PFF, Bhagi et Sajan ont tenu un rôle de premier plan pour sensibiliser et mobiliser les communautés sur des questions qui ont de sérieuses incidences sur leur existence : changement climatique, intrusion d'eau de mer, pénurie d'eau potable... Ils étaient au premier rang des protestations du PFF contre l'occupation des plans d'eau douce (la source de vie des pêcheurs locaux) par des forces paramilitaires pakistanaises. Pendant cette lutte, lorsque les hommes qui manifestaient étaient arrêtés ou contraints de se cacher, Bhagi a été très active pour unifier la parole des femmes dénonçant la violence policière, la torture, la répression.

Bhagi préside actuellement la section PFF de Shaikh Keerio. Elle était très présente dans la Longue Marche décidée par le PFF pour réclamer une remise en état du fleuve Indus et de son delta. Du 2 au 14 mars 2010, les militants du PFF ont couvert une distance de 350 km de Kharo Chhan (où l'Indus rencontre la mer) à Almanzar Jamshoro. Tout au long de ce parcours, Bhagi n'a cessé d'encourager les autres marcheurs, de symboliser l'engagement dans la lutte. Au PFF et dans le village de Shaikh Keerio, les gens sont fiers d'elle. ❏

PROFIL

Bhagi : montrer l'exemple

Bhagi préside la section de Shaikh Keerio du PFF (Forum des pêcheurs du Pakistan). Elle a tenu un rôle très important dans la marche de protestation pour la remise en état du fleuve Indus et de son delta.

Hussain Jarwar
(pakistanfisherfolk@hotmail.com),
Responsable des programmes au PFF

avec l'eau très boueuse, stagnante et polluée qui se trouve dans des mares, ou celle du canal Mirwah.

C'est donc là que vit Bhagi, 45 ans, avec son mari Sajan Shaikh. Le couple a une fille de 25 ans qui a été mariée pendant cinq ans et a deux enfants. Bhagi et Sajan ont adhéré au PFF en 1998, l'année du lancement de cette organisation. Au début tous deux se sentaient mal à l'aise quand il fallait prendre la parole en public. Au fil du temps, ils sont devenus des militants très actifs, membres des instances dirigeantes du PFF.

Le PFF a des sections dans la partie côtière de Karachi, Thatta, Badin et Gawadar Balouchistan. C'est le seul réseau de

En lutte pour faire reconnaître leurs droits

Les vendeurs de poissons du district d'East Medinipur au Bengale occidental veulent être considérés comme des travailleurs à part entière

D'après les informations fournies par **Pradip Chatterjee** (pradipdish@gmail.com) de DISHA, Bengale occidental, Inde, à Ramya Rajagopalan de l'ICSF

Le 16 novembre 2010, la petite ville de Contai, située à environ 150 km à l'ouest de Kolkata, la capitale de l'État du Bengale occidental, était témoin d'un événement inhabituel. Des centaines de vendeurs de poissons, réunis sous la bannière de l'Union des vendeurs de poissons de la côte du district d'East Medinipur, manifestaient devant les bureaux de la Direction des pêches maritimes. Oubliés depuis tant d'années, situés au plus bas de l'échelle sociale, dépourvus de droits et d'avantages, ils commencent à se rassembler pour un même combat.

Dans la subdivision de Contai, des milliers de gens qui sont parmi les plus pauvres de l'Inde trouvent dans la pêche et la transformation du poisson de quoi subsister. Les conditions de vie sont difficiles : presque chaque année, le district est frappé par des vagues et des vents cycloniques qui écrasent les habitations des pêcheurs, des cultivateurs et autres habitants.

Dans les opérations de capture, il y a seulement des hommes, mais on trouve aussi bien des hommes que des femmes dans la revente. On estime à environ 5 000 le nombre de personnes pratiquant cette activité dans l'ensemble de ce district, avec une majorité d'hommes. Il y a 42 sites de débarquement utilisés par les petits pêcheurs traditionnels

et 3 ports où ces poissonniers viennent s'approvisionner, en utilisant l'argent avancé par des prêteurs locaux à un taux d'intérêt qui varie entre 160 % et 200 % sur une année. Avec une recette qui tourne autour de 100 roupies (2,2 dollars US) par journée de travail, ces gens sont plongés dans l'endettement.

Les pêcheurs, c'est-à-dire les hommes qui capturent le poisson, ont un statut professionnel attesté par une carte d'identité délivrée par l'Administration, et ont ainsi accès aux avantages sociaux prévus par la Direction des pêches. Les vendeurs de poisson, par contre, n'ont aucune reconnaissance officielle. Dans les communautés de pêche de ce district, la plupart des gens vivent en dessous du seuil de pauvreté (BPL), comme c'est le cas actuellement pour environ un tiers de la population de l'Inde. Les dispositifs sociaux en place dans la pêche ou d'autres directions administratives restent en général hors de portée pour ces poissonniers, soit par manque d'information, soit faute de remplir les conditions.

Pour ces gens piégés entre des pouvoirs publics insensibles et leurs usuriers, la vie est une lutte quotidienne. Les installations pour la vente de leur marchandise sont pathétiquement insuffisantes : cela se passe en plein air le long des routes et dans quelques rares marchés prévus à cet effet. Celui de Seven-Mile à Contai offre un espace d'environ 18 m² alors qu'il y a potentiellement 150 poissonniers ; et cela sans les équipements essentiels (entreposage, glace, eau, toilettes). Pour parvenir à ces marchés encombrés et délabrés, ces hommes et ces femmes doivent parcourir de longues distances sur des chemins mal entretenus où il n'existe pas de transports publics. Comme ces gens sont vulnérables, des clans locaux, des casseurs, des gros bras leur extorquent des contributions exorbitantes.

Pour les vendeuses, la situation est encore pire. En plus de leurs responsabilités familiales, elles subissent toutes les difficultés de la revente, et souvent bien plus que les hommes. Et elles sont aussi exposées à une exploitation sexuelle de la part de la mafia locale qui contrôle les marchés du poisson.

La vie des poissonniers de ce district d'East Medinipur est marquée par une succession de violations des droits, de rejets divers à leur encontre. La bonne nouvelle c'est qu'ils ne

PRADIP CHATTERJEE/DISHA



Des centaines de poissonniers manifestent devant les bureaux de la Direction des pêches maritimes à Contai, district d'East Medinipur, Bengale occidental

Demandes essentielles de l'Union des vendeurs de poissons de la côte du district d'East Medinipur, affiliée au NFF :

- Pour reconnaître leur dignité de travailleurs, attribuer aux vendeurs de poissons une carte d'identité professionnelle officielle,
- Pour libérer les vendeurs de poissons des prêteurs et usuriers, mettre à leur disposition des fonds de roulement à taux modérés,
- Prévoir des marchés bien équipés pour la vente du poisson,
- Fournir aux vendeurs des moyens de transport (cycles, motocyclettes...) à tarifs subventionnés et avec des facilités de remboursement,
- Fournir aux vendeurs des instruments de pesage et des caisses isothermes modernes à tarifs subventionnés et avec des facilités de remboursement,
- Fournir aux vendeurs des *carrates* (boîtes de transport) modernes à tarifs subventionnés,
- Faire bénéficier tous les vendeurs de poissons de la côte du programme *Relief cum Savings* (soutien et épargne) qui fonctionne durant la morte saison des pêches,
- Autoriser la création de coopératives maritimes par les vendeurs de poissons pour qu'ils progressent sur le plan socio-économique,
- Lancer immédiatement un programme de pension et assurance vieillesse pour les vendeurs de poissons,
- Faire bénéficier les vendeurs de poissons des programmes de logement destinés aux groupes économiquement arriérés (EWS),
- Empêcher des clans locaux, des casseurs et des gros bras d'effectuer des collectes non autorisées et forcées auprès des vendeurs de poissons.

semblent plus accepter de souffrir en silence. Ils prennent lentement conscience de ce qu'ils apportent à l'économie locale et réclament en retours des mesures d'équité et de justice.

Leur syndicat, qui est affilié au NFF (Forum national des travailleurs de la pêche), a commencé par présenter la liste de leurs revendications essentielles à la Direction de la pêche de Contai. Les choses vont aller de l'avant car ils ont compris la force de la lutte collective. ❧

Entretien avec Maria do Livramento Santos (Mentinha), l'une des responsables de l'Articulation nationale des femmes de la pêche (AMP), Brésil

Náina Pierri (naina@cem.ufpr.br), sociologue, professeure à l'Université fédérale du Paraná, Brésil

Que pensez-vous de l'atelier international de Chennai, Inde, juillet 2010, auquel vous avez participé ?

C'était ma première réunion en dehors du Brésil, et il y avait des problèmes de communication à cause de toutes les langues et cultures représentées. Mais c'était quant même bien utile car nous avons pu partager nos expériences. J'ai pris conscience de la grande similitude de nos problèmes d'un pays à l'autre, en tant que femmes, femmes de la pêche, gens modestes, et surtout militantes pour obtenir nos droits.

Parlez-nous de la situation dans votre communauté, à Curral Velho, dans le Ceará

Nous risquons de perdre nos terres au profit des gros élevages de crevettes et des entreprises d'énergie éolienne. Mais nous nous organisons solidement pour défendre nos terres, nos droits, notre liberté. Nous luttons pour notre souveraineté alimentaire qui subit les conséquences de l'abattage illégal des mangroves. Nous sommes même confrontées à des menaces de violence physique. Mais c'est notre devoir de défendre les mangroves dont nous sommes dépendantes.

À quel stade d'organisation est l'Articulation nationale des femmes de la pêche du Brésil ?

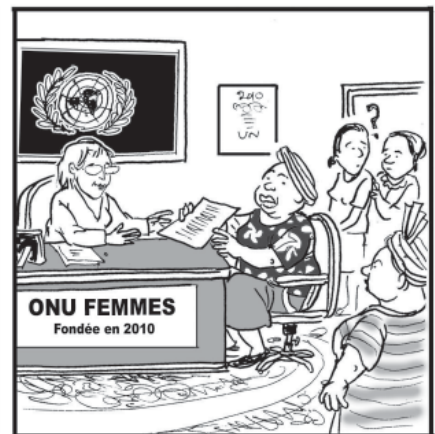
Il y a de nombreuses difficultés, que nous essayons de surmonter pour atteindre nos objectifs. Le mouvement se renforce car les femmes se rassemblent, militent ensemble pour obtenir autonomie, dignité, respect. Mais, pour mieux organiser nos actions et nos réunions, nous devons améliorer nos communications, qui restent un gros problème.

Comment voyez-vous l'avenir pour la lutte des hommes et des femmes de la pêche dans votre pays ?

Nous allons renforcer notre action et trouver les moyens de ne pas céder aux intimidations. Il faudra pour cela, par exemple, consolider la participation des pêcheurs et des femmes dans les processus décisionnels, qui aujourd'hui nous ignorent souvent. Si nos droits ne sont pas respectés, ce n'est pas parce nous nous désintéressons de toutes ces choses mais parce que nous sommes exclues et que notre voix ne se fait pas assez entendre. ❧

MAMA YEMAYA

...en plein rêve ?



VIDÉO

Mangroves et crevetticulture : le Vert violé

Documentaire sur la côte brésilienne

« ... C'est pour cela que nous voulons une protection de notre mangrove. Parce que, si nous n'avons pas la mangrove, nous n'aurons pas le fleuve, nous n'aurons pas le poisson, nous n'aurons pas la nourriture, nous n'aurons pas de quoi survivre. » Luis Caboclo, Tremembé

Commentaire de **Natália Tavares de Azevedo** (nataliatavares@ufpr.br), doctorante en environnement et développement à l'Université fédérale du Paraná, et **Naina Pierri** (naina@cem.ufpr.br), sociologue, professeure à l'Université fédérale du Paraná, Brésil

Le documentaire *Mangroves et crevetticulture : le Vert violé* montre les répercussions de l'expansion des gros élevages de crevettes sur les communautés du littoral de l'État du Ceará au Brésil. Produit pour la deuxième Assemblée générale du réseau Redmanglar International (2004) par le Forum pour la défense du littoral du Ceará et la Fondation Environnement et Justice, il réunit les nombreux témoignages de leaders communautaires et de responsables d'organismes divers.

Situé au nord-est du Brésil, l'État du Ceará présente une côte déchiquetée, avec des ensembles dunaires bien préservés et des mangroves d'une grande beauté. Les communautés autochtones et de pêcheurs qui vivent dans cet environnement utilisent le savoir local pour maintenir leur mode de vie traditionnel : petite pêche embarquée, récolte de mollusques dans la mangrove, confection d'objets artisanaux, agriculture de subsistance...

Cette vidéo expose la dégradation des bassins versants du fleuve Jaguaribe sur la côte est et de l'Acarau sur la côte ouest à cause de la crevetticulture industrielle. À travers les récits des habitants de Curral Velho, Itarema et Cumbe Icapuí, on voit comment la logique de la productivité provoque d'énormes dégâts sur le plan environnemental, socio-économique et culturel. De grandes étendues de mangrove ont été détruites, en violation de la réglementation nationale environnementale,



ce qui a provoqué une raréfaction du poisson et d'autres espèces que les populations locales utilisent pour leur subsistance. Il y a aussi les effets de la contamination de la mangrove par les effluents non traités en provenance des établissements aquacoles, et l'atteinte aux moyens d'existence traditionnels du fait de la dégradation de la mangrove et de la salinisation des sols dans la zone avoisinante. Ce document fait apparaître que la plupart de ces grandes fermes aquacoles ont été établies dans l'illégalité, sans permis environnemental, et ont donné lieu à de sérieux conflits, y compris avec actes de violence.

La privatisation de domaines publics et l'appui accordé par les autorités à des groupes disposant du pouvoir de l'argent sont la preuve que les dirigeants de cet État sont de mèche avec les propagateurs d'un modèle de développement qui ne donne aucun avenir aux pêcheurs traditionnels du littoral. Dans la dernière séquence du film, les paroles de Luis Caboclo, le chaman de Tremembé, résument les sentiments des communautés côtières du Ceará : « Nous ne voulons pas de ces élevages de crevettes dans notre secteur ou en amont dans les cours d'eau. Si les tribunaux ne réagissent pas et n'arrêtent pas cela, c'est nous qui le ferons ! »



PUBLIÉ PAR
Chandrika Sharma pour
Collectif international d'appui
aux travailleurs de la pêche

27 College Road
Chennai 600 006, Inde
tél: (91) 44 2827 5303
fax: (91) 44 2825 4457
courriel: icsf@icsf.net
site Internet: www.icsf.net

PRÉPARÉ PAR
Nilanjana Biswas
TRADUCTION
Gildas Le Bihan
ILLUSTRATIONS DE
Sandesh
(sandeshcartoonist@gmail.com)
MISE EN PAGE
P. Sivasakthivel
IMPRIMÉ PAR
Nagaraj & Company Pvt. Ltd.,
Chennai

Les articles soumis par vous ou d'autres devront comporter 500 mots au maximum. Ils porteront sur des questions qui concernent directement les femmes et les hommes du monde de la pêche, sur des publications récentes, des réunions où la situation et l'action des femmes sont évoquées. Nous serions aussi heureux de recevoir des « tranches de vie » racontant les efforts de femmes et d'hommes qui militent pour une pêche durable et

pour que la société reconnaisse leur apport à ce secteur d'activité. Ajoutez deux ou trois lignes sur l'auteur.

Faites-nous part de vos commentaires et de vos suggestions pour améliorer le contenu de ce bulletin. Indiquez-nous aussi le nom de personnes susceptibles d'être intéressées par cette initiative. Nous serons très heureux de recevoir votre courrier et des articles à publier.